

### VEILLE CLIMAT, ENERGIE,

#### ENVIRONNEMENT, INDUSTRIE, TRANSPORT

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

**DE LONDRES** 

N° 15 – 22 avril 2022

#### \* Sommaire

#### Fait marquant

• De nombreuses critiques pointent l'absence d'ambition du Gouvernement en matière d'éolien terrestre

#### Climat & Energie

- Un rapport parlementaire préconise l'instauration d'un mécanisme britannique d'ajustement carbone aux frontières (MACF)
- Les prix de l'énergie à venir l'hiver prochain sont qualifiés « d'horribles » par des entreprises énergétiques devant une commission parlementaire

#### **Environnement**

- Dès 2025, les élèves pourront choisir une nouvelle option pour leur *GCSE*, équivalent du Brevet des collèges, dédiée à la crise climatique
- La Marine Management Organisation (MMO) publie des arrêtés visant à créer quatre aires marines protégées au large des côtes, dont la zone de conservation de Dogger Bank

#### Industrie

- Le R-U lance le *UK Shared Prosperity Fund* (UKSPF)
- Make UK publie une étude sur la perception et les attentes du secteur manufacturier en matière de levelling up
- Le gouvernement lance une consultation au sujet du zero emission vehicle (ZEV) mandate

#### **Transport**

- Le R-U souhaite modifier le Code de la route pour permettre le recours aux véhicules autonomes
- Le gouvernement prévoit d'assouplir les obligations de vérification des antécédents s'appliquant aux employés du secteur aérien

### **Fait marquant**

# De nombreuses critiques pointent l'absence d'ambition du Gouvernement en matière d'éolien terrestre

La Energy and Climate Intelligence Unit (ECIU) souligne dans une étude l'absence d'ambition du gouvernement britannique dans le déploiement de parcs éoliens terrestres. Selon cet institut, si la construction d'éoliennes terrestres se poursuit au rythme actuel, les ménages devront supporter un surcoût de 125 £ sur leurs factures annuelles d'énergie d'ici 2035. Cette étude fait suite à la publication de la stratégie britannique de sécurité énergétique le 7 avril. Cette dernière, malgré des rumeurs affirmant un revirement de position du gouvernement sur l'éolien terrestre, ne prévoit aucune mesure en la matière, confirmant la nécessité d'obtenir un consentement des communautés locales pour l'installation de nouveaux parcs; le ministre en charge de l'énergie, Kwasi Kwarteng, a indiqué vouloir consulter les « communautés favorables à l'hébergement des parcs éoliens en échange d'une réduction des factures d'énergie ».

Plus globalement, l'opposition, et les organisations environnementales reprochent à Boris Johnson d'avoir privilégié le nucléaire au détriment des énergies renouvelables afin de plaire à une partie anti-éolienne de sa majorité conservatrice. À titre d'illustration, le secrétaire d'État aux Transports, Grant Shapps, a déclaré que les éoliennes terrestres étaient une « horreur visuelle ». Un tel choix du Gouvernement contraste toutefois avec <u>l'opinion publique</u> qui soutient à 80 % la construction de nouveaux parcs éoliens terrestres. Deux tiers des électeurs soutiennent même la construction d'éoliennes à proximité de leur domicile. Un chiffre qui monte à 87 % lorsque cela induit des factures énergétiques moins chères pour les ménages.

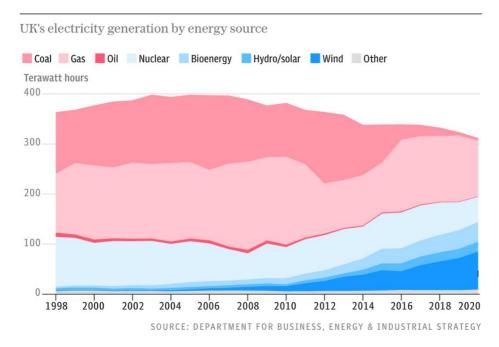
Enfin, certains scientifiques citent l'exemple de <u>l'Écosse</u> qui a adopté une réglementation moins stricte pour l'éolien terrestre. Ils signalent que l'Ecosse a exploité ses friches industrielles et ferroviaires pour installer des parcs éoliens, sauvegardant ainsi ses zones d'habitations ou naturelles protégées.

### Le chiffre de la semaine

31 %

C'est le pourcentage d'automobilistes britanniques envisageant d'acheter une voiture exclusivement thermique d'ici 2027 (22 % envisageraient d'acheter un véhicule à essence et 9 %, un véhicule diesel), selon un sondage mené auprès de 15 000 personnes. Seuls 10 % feraient le choix d'un véhicule entièrement électrique, un pourcentage faible au regard de l'interdiction des ventes de voitures thermiques neuves d'ici 2030. Ce résultat peut s'expliquer par le prix à l'achat plus élevé de ces véhicules mais également par les craintes persistantes concernant la disponibilité des infrastructures de recharge au RU.

# Le graphique de la semaine



Les éoliennes ont établi un nouveau <u>record de production</u> au cours des trois premiers mois de l'année, produisant presque autant d'électricité que les centrales à gaz. Les sources renouvelables ont globalement généré plus d'électricité que le gaz et le charbon pour la deuxième fois seulement au R-U, selon Paul Verill, directeur d'*EnAppSys*, une entreprise d'analyse de données.

Les efforts visant à réduire les émissions de carbone provenant de la production d'électricité ont entraîné une augmentation du développement des éoliennes ces dernières années, avec une capacité de 25 GW terrestres et maritimes, contre moins de 5 GW en 2008. Pour mémoire, la récente *Energy Security Strategy* prévoit d'atteindre 50 GW de capacité éolienne marine d'ici à 2030.

## Climat & Energie

Flash — Le consortium <u>Xlinks</u> travaille sur un projet de câbles sous-marins entre le Maroc et le R-U qui permettrait l'importation au R-U d'énergie d'origine solaire produite au Sahara.

**Flash** – L'entreprise <u>Octopus Energy</u> a racheté un producteur Nord-Irlandais de pompes à chaleur dans une transaction qui devrait diminuer les prix de ce système de chauffage

Flash – Les prix du pétrole poussent <u>l'inflation</u> britannique à 7 % en mars, soit son niveau le plus élevé depuis 30 ans.

Flash – 27 % des <u>électeurs conservateurs</u> seraient moins enclins à soutenir le Premier ministre si celui-ci affaiblissait ses objectifs en matière d'atteinte de la neutralité carbone. A contrario,

16 % d'entre eux seraient davantage tentés de voter pour le parti conservateur dans cette hypothèse.

**Flash** – Face à l'obligation faite aux propriétaires d'améliorer l'efficacité énergétique des logements mis en location (ils devront bénéficier d'un certificat de performance énergétique de niveau C d'ici 2025), le nombre de <u>prêts hypothécaires plus avantageux</u> accordé par les banques en contrepartie de l'engagement d'effectuer des travaux permettant d'atteindre ce standard a triplé au cours des 8 derniers mois.

# Un rapport parlementaire préconise l'instauration d'un mécanisme britannique d'ajustement carbone aux frontières (MACF)

Selon ce <u>rapport</u>, le risque de fuites de carbone pourrait entrainer une augmentation des émissions mondiales, dans la mesure où la politique *Net Zero* vise uniquement les émissions générées par la production, et omet donc les émissions générées par la consommation britannique (dont 43 % proviennent des importations). Bien que le gouvernement se soit toujours montré favorable à une approche multilatérale / plurilatérale, les parlementaires l'exhortent à se saisir de la question de manière unilatérale dès à présent, en raison de la lenteur du processus de négociation internationale. En complément, le rapport mentionne les potentielles implications d'une mise en œuvre d'un MACF au niveau européen pour l'Irlande du Nord, où les producteurs d'électricité sont soumis au système d'échange de quotas d'émissions européen (à ce titre, l'Irlande du Nord pourrait donc entrer dans le champ d'application du MACF européen). Le rapport préconise également des travaux exploratoires dès à présent en vue d'un couplage des marchés carbone britannique et européen qui exempterait les producteurs britanniques du MACF européen, simplifiant ainsi le processus administratif.

# Les prix de l'énergie à venir l'hiver prochain sont qualifiés « d'horribles » par des entreprises énergétiques devant une commission parlementaire

La commission de l'Énergie du parlement britannique a reçu plusieurs dirigeants d'entreprises énergétiques qui ont enjoint le gouvernement à faire davantage face à la flambée mondiale des prix. Le directeur général de *ScottishPower* a déclaré à la commission que les nouvelles hausses des prix de l'énergies attendues en octobre seraient très délicates à gérer. Le directeur général d'*E.ON* a abondé en précisant que ces hausses pourraient se traduire par 30 à 40 % de britanniques en situation de précarité énergétique. Enfin, le directeur général de la branche d'*EDF* au R-U a témoigné constater une augmentation de 40 % des appels de clients préoccupés par leur endettement lié aux factures énergétiques. Selon lui, cela correspond au premier symptôme de l'impact de la crise énergétique sur les ménages.

#### **Environnement**

Flash – 213 personnes ont été arrêtées lors de plusieurs manifestations organisées à Londres par le mouvement international de désobéissance civile Extinction Rebellion.

Flash – Le directeur général de l'Agence pour l'environnement britannique a déclaré que <u>l'exportation de déchets britanniques</u> devrait être interdite. Environ 60 % des déchets

britanniques serait envoyé à l'étranger (dont 40 % en Turquie), où une grande partie d'entre eux serait illégalement stockée ou brûlée.

# Dès 2025, les élèves pourront choisir une nouvelle option pour leur GCSE, équivalent du Brevet des collèges, dédiée à la crise climatique

Ce <u>nouveau GCSE</u> "d'histoire naturelle" sera introduit en septembre 2025 dans les écoles publiques, rapporte *The Independent*. Pour rappel, le certificat général de l'enseignement secondaire (*GCSE*) est un diplôme national, généralement obtenu en 11ème année (à l'âge de 15 ou 16 ans), qui marque la fin de l'enseignement secondaire. L'examen comprend certaines matières obligatoires comme les mathématiques, l'anglais ou les sciences, mais les élèves doivent ensuite choisir des options pour le reste de leurs qualifications. Si la géographie couvrait déjà en partie les questions climatiques, la nouvelle spécialité va permettre aux jeunes Britanniques de se former davantage à ces enjeux. Cette option « d'histoire naturelle » enseignera entre autres l'évolution des espèces, l'impact des activités humaines sur les environnements naturels, comment ces derniers changent et évoluent, tout en familiarisant les élèves aux questions de durabilité pour les aider à agir en faveur de la protection de l'environnement. Le *Department of Education* a, par ailleurs, déclaré que cette qualification faciliterait la poursuite d'une carrière dans le domaine du changement climatique et de la conservation, "qu'il s'agisse de comprendre comment conserver la faune locale ou de mener les travaux de terrain nécessaires à l'identification des espèces".

# La Marine Management Organisation (MMO) publie des arrêtés visant à créer quatre aires marines protégées au large des côtes, dont la zone de conservation de Dogger Bank

Le gouvernement précise que ces mesures sont rendues possibles par les « nouvelles libertés post-Brexit qui permettent de protéger les habitats et la faune rares dans les eaux britanniques ». Ces arrêtés, qui se basent sur la nouvelle loi pêche adoptée fin 2020, font suite à une consultation avec l'industrie et d'autres parties prenantes et entreront en vigueur le 13 juin 2022. Les quatre arrêtés interdisent l'utilisation de chaluts de fond, de dragues, de sennes démersales et de chaluts semi-pélagiques dans certaines zones. Dans deux des sites, des restrictions supplémentaires empêchent l'utilisation de certains engins statiques tels que les casiers, les filets ou les lignes dans des zones particulièrement sensibles. Ces arrêtés concernent :

- la zone spéciale de conservation du Dogger Bank;
- la zone spéciale de conservation d'Inner Dowsing, Race Bank et North Ridge;
- la zone de conservation marine de South Dorset;
- la zone de conservation marine des Canyons.

### Industrie

#### Le R-U lance le UK Shared Prosperity Fund (UKSPF)

Ce <u>fonds</u> doté de 2,6 Md£ pour la période allant d'avril 2022 à mars 2025 doit remplacer les fonds structurels européens. 400 M£ seront disponibles en 2022-2023, 700 M£ en 2023-2024, puis 1,5 Md£ en 2024-2025. Les fonds seront alloués en fonction d'une formule de financement (funding formula) et devraient être versés aux autorités locales à partir d'octobre 2022, le

minimum versé étant fixé à 1 M£ par commune bénéficiaire. Les projets sélectionnées devront participer à l'atteinte des objectifs du *levelling up* avec trois priorités d'investissements : « communauté et lieu » , « soutien aux entreprises locales » et « personnes et compétences ». Les projets bénéficiaires devront également prendre en compte les objectifs et priorités politiques fixés par les nations dévolues lorsque cela est pertinent.

# Make UK publie une étude sur la perception et les attentes du secteur manufacturier en matière de levelling up

Dans cette <u>étude</u>, *Make UK* souligne que, malgré la publication du Livre blanc sur le *levelling up* en février 2022, seules 21 % des entreprises interrogées se déclarent satisfaites par les progrès du gouvernement dans la mise en œuvre de cette stratégie (5 % en 2020). Le secteur manufacturier accueille favorablement les objectifs fixés: hausse de l'investissement, amélioration des infrastructures et renforcement des liens entre les pouvoirs publics et les entreprises. Les entreprises interrogées soulignent cependant que les politiques et dispositifs relevant du *levelling up* sont encore trop fragmentés pour être efficaces et bien connus du secteur. *Make UK* identifie plusieurs priorités pour la réussite de cette politique d'ici 2030: donner la priorité à la formation (*skills training*) et à la création d'opportunités d'emploi, améliorer les infrastructures (transports, Internet, logements) et renforcer les pouvoirs de décision et d'allocation des fonds publics des élus locaux.

# Le gouvernement lance une consultation au sujet du zero emission vehicle (ZEV) mandate

Cette <u>consultation</u> vise à définir les critères de ce ZEV qui doit entrer en vigueur en 2024. Annoncée lors de la publication de la *Net Zero Strategy*, cette politique imposera à l'industrie automobile de produire chaque année un pourcentage minimum de véhicules « zéro émissions ». Selon les propositions du ministère des transports (*DfT*), les producteurs automobiles devront vendre au moins 22 % de voitures électriques au R-U à partir de 2024, puis 52 % en 2028. Les objectifs pour les camionnettes sont de 8 % en 2024 et de 34 % en 2028.

### Transport

**Flash** – Le ministère des Transports (*DfT*) a annoncé un assouplissement temporaire de la <u>réglementation</u> encadrant la durée du travail des conducteurs de poids lourds, valable du 8 avril au 9 mai 2022. Cette mesure est justifiée par « les pressions exceptionnelles qui s'exercent sur le transport de marchandises ».

**Flash**  $-20 \, \text{M}\Sigma$ , issus des 169 M $\Sigma$  du *Users and Communities Fund*, permettront d'améliorer les infrastructures à disposition des conducteurs de poids lourds. Le secteur du transport routier avait alerté sur le manque d'infrastructures adaptées alors que de nombreux chauffeurs ont été bloqués plusieurs heures avant de passer la frontière à Douvres.

**Flash** – Le syndicat <u>RMT</u> (*Rail, Maritime and Transport Workers*) va voter prochainement sur une proposition de grève, qui pourrait débuter au mois de juin, pour protester contre les suppressions d'emplois liées aux mesures d'économies imposées par le gouvernement aux opérateurs ferroviaires.

Flash – Le R-U a créé un nouveau groupe d'experts, le Zero Emission Flight (ZEF) Delivery Group; Placé sous l'égide du Jet Zero Council, il sera chargé de travailler sur la technologie, les infrastructures et les évolutions législatives nécessaires à l'atteinte d'une aviation « zéro carbone ».

## Le R-U souhaite modifier le Code de la route pour permettre le recours aux véhicules autonomes

Ces <u>annonces</u> font suite à une <u>consultation</u> publique menée sur le sujet en 2021. Les véhicules autonomes pourraient être autorisés sur les routes britanniques dès la fin de l'année. Selon les modifications envisagées, les conducteurs pourraient par exemple être autorisés à regarder un écran lors qu'ils utilisent le mode autonome. Ils devront en revanche être en mesure de reprendre immédiatement le contrôle de leur véhicule et l'usage de téléphone au volant restera interdit. Le R-U espère disposer d'un cadre réglementaire complet afin de soutenir le déploiement généralisé de la technologie d'ici 2025. Les véhicules autonomes et connectés pourraient permettre de réduire les accidents de la route (imputables dans la majorité des cas à des erreurs humaines), les embouteillages et la pollution.

# Le gouvernement prévoit d'assouplir les obligations de vérification des antécédents s'appliquant aux employés du secteur aérien

Dans un courrier adressé aux reponsables du secteur <u>aérien</u>, Robert Courts, secrétaire d'Etat chargé de l'aviation, annonce que, d'ici la fin avril, les entreprises ne seraient plus obliges de vérifier les antécédents professionnels des nouveaux employés avant qu'ils ne commencent leur formation. Ce processus peut prendre jusqu'à 15 semaines et aurait fait l'objet de délais accrus depuis le début de l'année, empêchant de recruter suffisamment de personnels pour faire face à l'afflux de passagers pendant les vacances de Pâques. Le secteur aérien avait en effet licencié en masse pendant la pandémie et les confinements et rencontre des difficultés à recruter rapidement les effectifs permettant de faire face à la reprise de l'activité. La réglementation concernée, héritée du droit européen, serait modifiée via la législation déléguée (statutory instruments). Les nouveaux employés devront en revanche toujours obtenir une habilitation de sécurité avant de commesncer leur travail.

**La direction générale du Trésor** est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : **Marches de la company de la company de la company** 



Responsable de la publication : • Rédacteurs :

Service Economique Régional de Londres Léa Auclair (Transports, Industrie) Gautier Houel (Energie, Environnement, Climat), Barthélémy Duhamel (Stagiaire), revu par Stanislas Godefroy